

I/ DEMANDES DIVERSES DU 02 FEVRIER 2012

Cas 1

Date du courrier : 18 janvier 2012

Nom : **MONDESIR** **Prénom :** **Eric**

Activité : Conseil et formation pour les sociétés de gestion de patrimoine **Lieu d'implantation :** Le Lamentin

Date de réunion : 1^{er} et 22 décembre 2011 **Date de déblocage :**

Montant du prêt : 64 190 € **Echéance (assurance comprise) :**

Subv. ADI : **Points de vigilance :**

Avance EDEN : **Investissements réalisés**

Motivation du comité : **Investissements prévus**

Investissements prévus : **Nombre échéances impayées :**

Solde : **C.A prévu :**

C.A. réalisé

Nombre d'entretien : 4 **Pièces fournies :** Tableau de bord oui non
Bilan – compte de résultat
Autre

Date du dernier entretien : 12 janvier 2012

Demande : Le comité a lors de sa réunion du 1^{er} décembre dernier émis un avis défavorable à une demande de prêt d'honneur de 25 000 € sollicité par M. MONDESIR Eric et Melle BOULASHA Haïda. Le projet consiste en la réalisation de prestations de conseil et formation en direction de sociétés de gestion de patrimoine sur la base d'une plate-forme. Le motif du refus était le suivant : la société peut lever des fonds bancaires. Les promoteurs réfutant cet argument en fournissant 3 lettres de refus de banques ont de nouveau été convoqués le 22 décembre 2011. Le comité a cette fois ajourné le dossier, les membres estimant que les investissements relatifs à La société Antarès Finances devraient être exclus du plan de financement car M. MONDESIR a annoncé que les investissements concernaient les 2 sociétés.
La lettre adressée par M. MONDESIR et Mme BOULASHA son associée à l'association figure en annexe de la présente demande.
Ils ont été convoqués à 8H30.

Observation :

Situation du promoteur avant création : Chef d'entreprise

Cabinet conseil : PILOTE PARTENAIRE

Avis du conseiller lors du passage en commission : favorable

Décision

2 membres arrivés en retard ne prennent pas part au vote.
Le Comité statue favorablement sur cette demande.
5 voix pour, 1 contre.

Cas 2

Date du courrier : 19 janvier 2012

Nom :	MINAR	Prénom :	Ludovic
Activité :	Gestion administrative et assistance commerciale	Lieu d'implantation :	Fort de France
Date de réunion :	22 décembre 2011	Date de déblocage :	
Montant du prêt :		Echéance (assurance comprise) :	
Subv. ADI :		Points de vigilance :	
Avance EDEN :		Investissements réalisés :	
Motivation du comité :		Nombre échéances impayées :	
Investissements prévus :		C.A prévu :	
Solde :			
C.A. réalisé :			
Nombre d'entretien :	2		Tableau de bord oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Date du dernier entretien :	24 janvier 2012	Pièces fournies :	Bilan – compte de résultat <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Demande :	Lors de sa réunion du 22 décembre dernier, le comité a ajourné une demande de prêt concernant M. Ludovic MINARD dont l'activité consiste en la réalisation de travaux d'assistance administrative pour des entreprises à la ZAC de Rivière Roche. Les membres du comité lui ont demandé de réduire de moitié le nombre de postes de travail.		
Observation :			
Situation du promoteur avant création :			
Cabinet conseil :	Le promoteur		
Avis du conseiller lors du passage en commission :	Favorable		

Décision :

Unanimité

Le Comité statue favorablement sur le réexamen de la demande de prêt par 8 voix pour et 1 abstention.

Cas 3

Date du courrier :	11 janvier 2012	Prénom :	Josette
Nom :	MESLIEN	Lieu d'implantation :	Lorrain
Activité :	activité agricole	Date de déblocage :	23/11/04 : 3 375 € 13/12/04 : 2 280 €
Date de réunion :	12 février 2004	Echéance (assurance comprise) :	113,86 €
Montant du prêt :	5 625 €	Points de vigilance :	-
Subv. ADI :		Investissements réalisés :	32 893 €
Subvention EDEN :		Nombre échéances impayées :	2
Motivation du comité :	-	C.A prévu :	7 184 €/mois
Investissements prévus :	32 893 €		Tableau de bord oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Solde :		Pièces fournies :	Bilan – compte de résultat <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
C.A. réalisé :	CA pour 2011 : 8 000 €		
Nombre d'entretien :	5		
Date du dernier entretien :	16/01/2012		

Demande : Maintien de son échéance à 113,86 € par mois pendant un an.
 Une nouvelle analyse de sols a révélé une augmentation du taux de contamination à la chlordécone ce qui a conduit Mme MESLIEN à abandonner une bonne partie de ses cultures mais aussi l'élevage. Les demandes de financement effectuées auprès du FEADER en vue d'une production hors sol et sous serre et auprès du Conseil Régional dans le cadre de son plan de relance (subvention) ont été acceptées. La promotrice vient d'acquérir ses 2 serres qui sont en cours d'installation. La mise en place des cultures se fera sur une période de 6 mois.

Observation : Mme MESLIEN sollicite donc le maintien de son échéance mensuelle à 113,86€ le temps de la parfaite maîtrise de son nouveau type de culture.
 N.B : Mme MESLIEN et son époux travaillent tous les deux sur l'exploitation.
 Mme MESLIEN bénéficie du RMI (250 €) et son époux de l'ASS (400 €)

Situation du promoteur avant création : Demandeur d'emploi

Cabinet conseil : EP CONSEIL **Chargé du suivi :** Melle BONHEUR

Avis du conseiller lors du passage en commission favorable

Décision :

Unanimité
 Le Comité statue favorablement sur cette demande.

Cas 4

Date du courrier :	16 janvier 2012		
Nom :	SALOMON	Prénom :	Daniel
Activité :	Fabrication et pose de charpentes en bois	Lieu d'implantation :	Sainte Luce
Date de réunion :	29/11/2007	Date de déblocage :	Eden : 14/04/2009 : 3 000 € 01/08/2008 : 3 000€ Prêt : 14/04/2009 : 3 480 € 01/08/2008 : 5 220 €
Montant du prêt :	8 700 €	Echéance (assurance comprise) :	Eden : 103,45 € Prêt : 150,23 €
Subv. ADI : avance EDEN :	6 000 €	Points de vigilance :	néant
Motivation du comité	perspectives commerciales correctes et maîtrise de l'activité	Investissements réalisés	20 000 €
Investissements prévus	36 751,00 €	Nombre échéances impayées :	Eden : 2 Prêt : 1
Solde :	Eden : 4 034,45 € Prêt : 4 965 €	Entreprise radiée depuis le 17 mai 2010	
Nombre d'entretien :	4	Pièces fournies :	Tableau de bord oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> Bilan – compte de résultat <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> certificat médical, arrêt de travail, attestation CAF
Date du dernier entretien :	16/06/2012		
Demande :	Suspension de 6 mois des remboursements du prêt et de l'avance remboursable Eden		
Observation :	Ayant subi une opération chirurgicale relative à une hernie cervicale, M. SALOMON est souffrant. Son état de santé l'empêche d'effectuer les petits travaux en maçonnerie qui lui permettraient d'honorer ses échéances. De plus, M SALOMON devra subir une autre opération pour laquelle une période de repos risque d'être indispensable (hernie discale).		
Situation du promoteur avant création :	Allocataire du RMI		

Cabinet conseil : Naxys Consulting
Avis du conseiller lors du passage en commission :

Chargé du suivi : Melle BONHEUR
favorable

Décision :

Unanimité
Le Comité statue favorablement sur cette demande.

Cas 5

Date du courrier : 14 janvier 2012

Nom : STAROSSE

Prénom : Cyril

Activité : Services à la personne

Lieu d'implantation :

Date de réunion : 13 janvier 2011

Date de déblocage : Non effectif

Montant du prêt : 11 264 €

Echéance (assurance comprise) :

Subv. ADI :

Avance EDEN :

Motivation du comité : Perspectives commerciales correctes

Points de vigilance :

Investissements prévus : 28 160 €

Investissements réalisés

Solde :

Nombre échéances impayées :

C.A. réalisé : N'a pas démarré

C.A. prévu :

Nombre d'entretien : 3

Tableau de bord oui non

Date du dernier entretien : 20 janvier 2012

Bilan – compte de résultat

Demande :

Autre

Le promoteur a bénéficié d'un prêt de 11 264 € lors de la réunion du 13 janvier 2011. Le comité a reçu pour la seconde fois M. STAROSSE lors de sa réunion du 13 octobre 2011 celui-ci ayant eu des contacts avec des structures déjà installées a changé sa stratégie d'embauche. Il lui a en effet paru plus rentable de travailler avec un jardinier équipé moyennant une prime de location de matériel plutôt que d'acheter le matériel directement bien qu'il possédait déjà quelques petits matériels de jardinage. Il a alors envisagé d'acquérir un véhicule pour ses déplacements professionnels entre autres. Le PF a été revu à cet effet. Le comité s'est prononcé défavorablement sur le déblocage du prêt dans cette optique estimant que le matériel de jardinage était nécessaire à l'activité. M. Starosse a démarré l'activité en fin septembre 2011. L'intéressé a relancé cette demande de prêt de 12 000 € en argumentant dans son courrier et en apportant des éléments d'information relatifs à son chiffre d'affaires. Il a été convoqué.

Observation :

Situation du promoteur avant création : Bénéficiaire de l'ARE

Cabinet conseil : Insert Développement

Avis du conseiller lors du passage en commission : favorable

Décision :

Unanimité
Le Comité statue favorablement sur cette demande.

Cas 6

Date du courrier :	04 janvier 2012		
Nom :	SAMY	Prénom :	Eric
Activité :	Fabrication artisanale et semi industrielle de bijoux	Lieu d'implantation :	Lamentin
Date de réunion :	16 août 2001	Date de déblocage :	Janvier 2002 : 19 000 F (2896,53 €) Février 2002 : 19 000 F (896,53 €)
Montant du prêt :	38 000F (5 793,06 €)	Echéance (assurance comprise) :	Echéancier cabinet contentieux : 100 € puis 50 €/mois depuis sept 2011
Subv. ADI :	12 500F (1 905,61 €)	Nombre échéances impayées :	Octobre et novembre 2011 (auprès du cabinet BGR)
Avance EDEN :			
Solde :	1 470,23 € hors frais de contentieux (80 €)		

Dossier en cabinet de recouvrement depuis 2002 pour un solde de 5 640.61 € soit 37 000 F

Demande : Demande de remise gracieuse

Observation : Rapport du Cabinet BGR :

A ce jour, le débiteur nous a versé la somme totale de 4 170,38 €, le dernier versement datant du 30/12/2011. Un disponible vous sera reversé prochainement.

Le débiteur qui effectuait des versements de 100,00 € mois, s'était présenté à notre cabinet le 09/09/2011 afin de nous informer qu'il arrêtaient son activité et qu'il partait en Métropole 3 mois afin de s'occuper de sa sœur malade.

A cet effet, nous avons signé un nouvel échéancier avec ordre de virement de 50,00 € mois.

N'ayant pas reçu les échéances des mois d'octobre et novembre, nous nous étions rapprochés du débiteur qui nous informait percevoir 650,00 € d'Assedic et qu'il nous adressait un chèque.

Chèque que nous avons reçu le 30/11/2012, d'un montant de 50,00 €. Le 30/12/2011, nous avons reçu un second chèque mais de 30,00 €, accompagné d'un courrier dans lequel le débiteur s'engageait à reprendre ses versements normalement à compter de janvier.

Lors du dernier entretien téléphonique en date du 23/01/2012, le débiteur affirme ne plus pouvoir vivre chez sa sœur et être obligé de trouver rapidement un logement. Toutefois, il promet de nous adresser un autre chèque à compter du 30/01/2012.

Par courrier du 4 janvier 2012, M SAMY Eric sollicite auprès de Martinique Initiative une remise gracieuse du solde du prêt d'honneur. Vivant actuellement en France, dans des conditions précaires avec une famille à charge, il doit faire face à d'autres dettes personnelles.

Document fournis :

- Notification de radiation RSI avec solde de charges sociales à régler de 3 70 €
- courrier de relance BGR en date du 15/11/2011 pour un solde de 1 974.85 €
- Certificat de Radiation au répertoire des métiers au 11 octobre 2011

Situation du promoteur avant création : Allocataire du RMI

Décision :

Unanimité

Ajournement

Le Comité demande d'interroger le promoteur sur ses démarches vis-à-vis de ses autres créanciers ainsi que le montant total des dettes.

Le cabinet de recouvrement sera interrogé sur ce dossier au sujet des frais à la charge de MI en cas de remise gracieuse de la dette de M. SAMY.

Cas 9

Date du courrier :	29 novembre 2011		
Nom :	ESTHER CANVILLE	Prénom :	Samuel Laurence
Activité :	Restauration rapide créole et française	Lieu d'implantation :	Trois-Ilets
Date de réunion :	08 mars 2007	Date de déblocage :	03/07/07 : 6 522 € 24/08/07 : 6 522 €
Montant du prêt :	14 044 €	Echéance (assurance comprise) :	393,15 €
Subv. ADI :	-	Points de vigilance :	néant
Subvention EDEN :	-	Investissements prévus	38 374 €
Motivation du comité	perspectives commerciales correctes et maîtrise de l'activité	Investissements réalisés	40 000 €
Investissements prévus	38 374 €	Nombre échéances impayées :	5
Solde :	7 963,82 €	C.A prévu :	88 000 €
C.A. réalisé	CA moyen/mois : 1 000 €	Pièces fournies :	Tableau de bord oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> Bilan – compte de résultat <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Nombre d'entretien :	5		
Date du dernier entretien :	Janvier 2011		
Demande :	Suspension du remboursement pendant deux mois		
Observation :	Les travaux de construction du local ne sont pas terminés. Les investissements de départ ayant été sous évalués, les promoteurs sont obligés d'investir par étape.		

De plus, Monsieur ESTHER et Madame CANVILLE ne possèdent toujours pas de compteur électrique pour leur local, ce dernier ayant été construit sans permis. Pour lancer l'affaire, les promoteurs ont fait l'acquisition d'un groupe électrogène (3 000 €) le troisième depuis fin 2010. Ce groupe a engendré une charge de carburant de 25 000 € sur l'année 2011. L'activité n'est pas rentable car les promoteurs doivent injecter régulièrement des fonds dans la structure.

La mairie s'est prononcée favorablement sur une demande de régularisation concernant le permis de construire et le dossier de demande de compteur est en cours d'instruction à l'EDF. Le délai d'attente annoncé est de 2 mois.

M. ESTHER bénéficie de l'allocation du RSA mais effectue ponctuellement des prestations sur chantiers afin de financer les travaux d'aménagement du local.
Mme CANVILLE : allocation du RMI+ allocation familiale

Situation du promoteur avant création :	Allocataire du RMI		
Cabinet conseil :	EP CONSEIL	Chargé du suivi :	Melle BONHEUR
Avis du conseiller lors du passage en commission :	Chiffre paraît surévalué		

Décision

Par 8 voix pour et une abstention le Comité statue favorablement sur cette demande.

Cas 10

Date du courrier :	17/01/2012		
Nom :	GABOURG	Prénom :	Lucienne
Activité :	Cultures maraîchères et fruitières	Lieu d'implantation :	Lamentin
			15/05/08 : 2 000 € ADI
			15/05/08 : 6 300 € PH
Date de réunion :	17 janvier 2008	Date de déblocage :	15/07/08 : 4 200 € PH
			01/08/08 : 3 049 € EDEN
			21/08/08 : 3 049 € EDEN
Montant du prêt :	10 500 €		
Subv. ADI :	2 000 €	Echéance :	175.23 € PH
Subvention EDEN :	6 098 €		113.16 € PH
Motivation du comité	Maîtrise de l'activité, perspectives commerciales correctes	Points de vigilance :	néant
Investissements prévus	33 677 €	Investissements réalisés	29 000 €
Solde :	10 150 € PH 6 098 € EDEN	Nombre échéances impayées :	4 PH 4 EDEN
C.A. réalisé	10 000 € (de janvier à septembre 2010)	C.A. prévu :	37 500 €
Demande :	Suspension des prélèvements pour une durée de 6 mois Mme GABOURG a eu un accident de travail le 02 octobre 2010. Elle a eu un arrêt de travail initial de deux mois qui depuis est renouvelé tous les deux mois. Mme GABOURG a subi une intervention chirurgicale en octobre 2011 et est toujours en arrêt de travail.		
Observation :	NB : Mme GABOURD a bénéficié de 4 avenants. Lors de la réunion du 01 décembre 2011, le comité a ajourné sa demande en requérant un avis médical. Un avis médical mentionnant une inaptitude à l'activité professionnelle habituelle de 9 mois a été fourni par l'intéressée.		
Situation du promoteur avant création :		Allocataire du RSA	
Cabinet conseil :	CGSR	Chargé du suivi :	Mr PASSAVAN
		Favorable	
Avis du conseiller lors du passage en commission :			

Décision :

Unanimité

Le Comité statue favorablement sur cette demande.